

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Correspondance romaine. — IV XXIIe Congrès Eucharistique International. — V Itinéraire de la visite pastorale. — VI A l'Académie Saint-Louis-de-Gonzague. — VII Chronique du Congrès — VIII Le scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel. — IX Les écoles catholiques en Angleterre. — X Apostolat de la prière. — XI Aux prières.

AU PRONE

Le dimanche, 20 mars

On annonce :

Les divers offices de la semaine ;

La collecte de vendredi pour les lieux saints ;

Dans le dioc. de Montréal, jeudi, l'annivers. de l'élection de Mgr l'archevêque ;

Dans le dioc. de Joliette, la collecte, le jour de Pâques, pour les séminaristes.

C'est samedi midi qu'on remplace l'Angelus par le Regina cœli, si on le sait de mémoire ; si on ne le sait pas, on continue à réciter l'Angelus, et l'on en gagne les indulgences.

OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche, 20 mars

Messe du dimanche des Rameaux, *semi-double* (privil. contre tout office de 1e cl.) ; à la fin des messes basses, dernier Evang. de la bénédiction des rameaux

A la messe solennelle, après l'aspersion, bénédiction, distribution et procession des rameaux, une seule oraison ; (lecture ou) chant de la Passion (selon S. Mathieu) ; préf. de la Croix. — Vêpres du dim. ; hymne *Vexilla Regis* (à genoux pendant la 6e strophe) ; *O Crux Ave*, v. *Eripe me* ; au *Magnif.*, ant. *Scriptum est* ; (pas de mém. ni de suffr.)

La Passion (selon S. Marc) se lit le mardi et (selon S. Luc) le mercredi.

Le jeudi, 24 mars

Office du JEUDI SAINT, *double de 1ère cl.* ; messe propre, (avec consécration des saintes huiles, *dans les cathédrales*) ; procession au reposoir et dépouillement des autels ; en quelques églises, on fait, ou le matin, ou le soir, le lavement des pieds.

Après la messe du jeudi saint jusqu'à la communion de celle du samedi saint, les fidèles ne peuvent communier à l'église, ni dans aucune chapelle.

Le vendredi, 25 mars

Chant (ou lecture) de la Passion (selon S. Lean) ; oraisons diverses ; dépouillement et adoration de la croix ; procession et messe des *présanc-tifiés*.

Le samedi, 26 mars

Bénédictio du feu nouveau, des grains d'encens et du cierge pascal ; (lecture ou) chant de 12 prophéties (et bédédiction de l'eau *dans les églises où l'on baptise*) ; litanies des saints spéciales (chaque invocation répétée) et messe *double de 1ère cl.* ; une seule oraison, préface de Pâques.

Le samedi saint, les fidèles peuvent recevoir la communion à la messe, ou après la messe, mais non avant.

C'est le samedi saint, à midi, qu'on remplace l'Angelus par le Regina cœli ; ceux qui ne le savent pas par cœur peuvent gagner les indulgences en continuant de réciter l'Angelus.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES**Le dimanche, 27 mars**

Comme le dimanche de Pâques est privilégié contre tout office même de le cl. (Rubr. génér. du brév., titre x, n. 1), on ne peut chanter, en ce jour, aucune messe de titulaire (Rubr. génér. du missel, titre vi ; décret génér. du 2 déc. 1896, III n. 3754).

Tous les titulaires d'église paroissiale qui tombent, cette année, entre le 13 mars et le 10 avril, n'auront leur solennité qu'après Pâques.

J. S.

Prières des Quarante-Heures

MARDI,	22	MARS	— Saint-Janvier.
SAMEDI,	26	"	— Hospice Gamelin.
LUNDI,	28	"	— Pensionnat Saint-Angèle.



ces évêc
d'en favo
guère qu
en leur
peuvent
leurs ou
ment ét
celui d'C
peu de
ils arriv
moins le
de ces ir
donnant
caractèr
ment. M
liaire te
où celui
outre il
Le pape
situation
étaient c
le cardin
de la vi
ministra
Et depu
que les
juridicti
pour ce

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, mars 1910.

A mort du cardinal Satolli va donner l'occasion au Souverain-Pontife de faire une réforme très importante dans les évêchés suburbicaires. On sait que ces évêchés sont dans une situation particulière et qui est loin d'en favoriser la bonne administration. Les cardinaux ne font guère qu'y passer ; et comme de plus leur résidence est à Rome, en leur qualité de conseillers du Souverain-Pontife, ils ne peuvent que très imparfaitement connaître les besoins de leurs ouailles et y porter remède. Ajoutons que par le roulement établi entre les deux premiers évêchés suburbicaires, celui d'Ostie et celui de Porto, les cardinaux ne restent que fort peu de temps dans les autres. Ils sont d'ailleurs âgés quand ils arrivent à ces sièges, raison encore pour qu'ils y restent moins longtemps. Le Saint-Siège s'était bien rendu compte de ces inconvénients et avait cherché à y porter remède, en donnant à ces diocèses comme auxiliaire un prélat revêtu du caractère épiscopal et qui put pourvoir à leur bon gouvernement. Mais ce n'était qu'une demi-mesure, puisque cet auxiliaire tenait ses pouvoirs du cardinal-évêque dans la mesure où celui-ci trouvait bon de les lui communiquer, et qu'en outre il disparaissait avec la mort ou le transfert du cardinal. Le pape Pie X avait été plus que d'autres frappé de cette situation. Jadis les titres presbytéraux de la ville de Rome étaient comme autant de petits diocèses microscopiques où le cardinal titulaire était souverain et seigneur. Cette division de la ville de Rome offrait de graves inconvénients pour l'administration ; aussi petit à petit cette juridiction fut restreinte. Et depuis deux siècles il ne reste plus au cardinal titulaire que les honneurs de juridiction dans son titre et une certaine juridiction économique sur le chapitre, quand il y en a un, pour ce qui regarde le service du chœur.

— La mort du cardinal Satolli a permis au Souverain-Pontife de mettre à exécution le moyen qu'il avait imaginé pour pourvoir à l'administration des évêchés suburbicaires, et qui sera successivement appliqué au fur et à mesure des vacances. Les cardinaux continueront, suivant l'usage, à opter pour les évêchés suburbicaires, et ceux-ci leur seront conférés. Mais ils s'y trouveront comme un cardinal prêtre dans son titre, sans pouvoir se mêler à leur administration. Celle-ci sera confiée à un administrateur apostolique, désigné par le Saint-Siège, et qui exercera cette charge sa vie durant, quelques soient les évêques qui se succèdent sur le siège.

— Il y aurait encore une autre nouvelle dans l'air. Ce serait la suppression de la Congrégation des Etudes, que le pape estimerait un rouage inutile dont les fonctions pourraient parfaitement bien être assumées par la Consistoriale. Celle-ci a déjà la haute main sur les Séminaires ; et avec raison, car si l'Eglise se préoccupe des études qui s'y font, elle s'inquiète bien plus encore de la formation sacerdotale qu'y reçoivent les jeunes clercs. Actuellement les seules universités ou facultés catholiques dépendaient de la Congrégation des Etudes ; on les reliait à la Consistoriale et l'administration ecclésiastique aurait un rouage de moins. Le pape désire simplifier le plus possible ; et il ne serait point impossible que prenant occasion de la mort du cardinal Satolli, préfet des Etudes, il ne mit à exécution ce projet. Toutefois je ne voudrais point donner à ce sujet des assurances alors qu'il y a seulement des possibilités, qui peuvent cependant jusqu'à un certain point devenir des probabilités.

— Dernièrement, il y a eu au Vatican une congrégation ordinaire des Rites *coram Sanctissimo* pour examiner l'héroïcité des vertus du Vénérable Liebermann, fondateur des Pères du Saint-Esprit et du Cœur-Immaculée-de-Marie. Le résultat de cette séance a été favorable. Il ne manque pas au Canada de prêtres et d'évêques qui ont été formés au Séminaire Français de Rome et cette nouvelle leur sera agréable. L'introduc-

tion de
pour arr
avec laq
de la bo
postulat
remarqu
avait été
dans l'Ég
d'origine

— Il
autels, c
renommé
dant le
puremen
Siège, d'
juif est l'
l'espérons

— En
succès po
Saint-Esp
paraître
au livre
et dont
Chevalier
avait atta
point for
toute vale
cette con
des docun
portée de
cône". Pe
et les sav
un peu
raient poi
échappé

tion de la cause avait eu lieu en 1876, on a donc mis 35 ans pour arriver au second degré. C'est bien long, mais la maturité avec laquelle a été examinée cette cause nous est un sûr garant de la bonté du jugement qui sera rendu. Le R. P. Eschbach, postulateur et ancien supérieur du Séminaire Français, faisait remarquer au Souverain-Pontife, dans une audience qui lui avait été accordée, que le Vénérable était le premier exemple dans l'Eglise d'un procès de béatification fait pour quelqu'un d'origine et de religion juive.

— Il y a bien, à la vérité, un autre juif qui serait sur les autels, ce serait le bienheureux Raymond Lulle, dont la renommée de science et de sainteté a été si considérable pendant le moyen âge ; mais il faut remarquer que ce culte est purement local et n'a pas encore été confirmé par le Saint-Siège, d'où il suit que c'est vraiment la première fois qu'un juif est l'objet d'un procès apostolique qui le conduira nous l'espérons à la béatification.

— En même temps que le R. P. Eschbach obtenait ce gros succès pour la cause du Vénérable fondateur des Pères du Saint-Esprit et du Cœur-Immaculée-de-Marie, il faisait paraître un ouvrage sur la *Santa Casa* de Lorette en réponse au livre qui a fait il y a quelques années beaucoup de bruit et dont on ne parle presque plus, de M. le chanoine Ulysse Chevalier sur le même sujet. On sait que cet ecclésiastique avait attaqué la tradition lorétaine en déclarant qu'elle n'était point fondée sur des documents authentiques : car il niait toute valeur à ceux qu'on lui présentait. S'il s'était borné à cette constatation, il aurait dû dire : " Il ne conste point par des documents contemporains, que la *Santa Casa* ait été transportée de Nazareth en Dalmatie puis dans la Marche d'Ancone ". Personne n'aurait rien trouvé à redire à ces conclusions et les savants catholiques n'auraient eu qu'un devoir : fouiller un peu mieux les archives d'Italie pour savoir s'ils ne pourraient point trouver des documents qui auraient jusqu'ici échappé aux recherches. Mais il est allé plus loin et la quin-

tessence de son livre se résume dans cet argument : " Il ne conste point par des documents inexpugnables que la *Santa Casa* ait été transportée au XIII^e siècle dans la Marche d'Ancone, donc ce transfert n'a pas eu lieu ". On voit immédiatement comme la conclusion s'éloigne logiquement des prémisses

— Tout le livre de ce savant est un plaidoyer pour étayer cette conclusion ; mais il ne faut pas nous plaindre de sa publication parce que grâce à elle on connaît contre Lorette tout ce que l'on peut dire. Le P. Eschbach, qui depuis de longues années travaillait ce sujet, n'a point voulu laisser sans réponse les sophismes et les affirmations gratuites de l'auteur, et c'est ainsi qu'il nous donne ce volume qui ne laisse de son contradicteur que le vif désir de l'auteur d'abattre la tradition lorétaine. Certes, il ne m'est point possible de résumer cette docte dissertation. Je me bornerai seulement à signaler deux points. Dans un chapitre, le Père prouve l'existence de la *Santa Casa* à Nazareth jusqu'à la fin du XIII^e siècle, et fait toucher en quelque sorte du doigt la disparition de cette maison à cette époque. Dans un second chapitre, il examine la tradition de Tersatto près de Fiume, où la *Santa Casa* fut transportée par les anges avant de se fixer à Lorette. Un double voyage qu'il a fait sur les lieux lui a permis d'étudier les traditions locales, de voir tous les monuments qui nous restent encore de ce passage, et comme cette tradition était plus indiquée que prouvée par les historiens, elle forme dans l'ouvrage du R. P. Eschbach un chapitre que l'on peut dire inédit. Ajoutons que le volume est enrichi d'illustrations très bien faites qui mettent sous les yeux les principaux éléments contestés. M. Ulysse Chevalier, s'il fait de son histoire critique, ce dont je doute, une seconde édition, aura après l'ouvrage ci-dessus plus de peine à soutenir sa thèse qu'il n'en a eu pour l'établir la première fois.

— De pareils livres sont une consolation pour l'âme catholique, en faisant triompher nos traditions les plus chères d'attaques qui seraient irréfutables si elles étaient aussi sérieuses qu'elles sont passionnées.

DON ALESSANDRO.

XXI

A messie



évêques
des Con
catholiqu
qui auro

Nous
avec lesq
généreux
arrivent
davanta
ce que c
prétend
encore n
peuvent
Nous vo
les quel


1. Il s
gande e
ques, re
annoncer
ration u
cevoir. M
événeme
portance
pour le p

XXI^e CONGRES EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL**SECRETARIAT GÉNÉRAL**

Montréal, le 24 février 1910.

A messieurs les membres des Comités Diocésains,

Révérands messieurs,

E nous a été une grande joie et un précieux encouragement de constater la bienveillance et l'empressement avec lesquels Nos Seigneurs les archevêques et évêques du Canada ont bien voulu former dans leur diocèse des Comités destinés à préparer longtemps d'avance tous les catholiques de notre pays aux grandes fêtes eucharistiques qui auront lieu à Montréal, du 7 au 11 septembre prochain.

Nous n'avons pas moins admiré le zèle et le dévouement avec lesquels ces Comités se sont mis à l'œuvre. Leurs efforts généreux sont déjà couronnés de succès. De tous côtés, nous arrivent les nouvelles les plus édifiantes. Afin d'obtenir encore davantage, on nous prie d'indiquer d'une façon plus précise ce que chaque Comité pourrait faire dans sa région. Nous ne prétendons pas donner ici une ligne de conduite à chacun, encore moins indiquer tous les moyens que les divers Comités peuvent employer pour assurer le succès général du Congrès. Nous voulons cependant répondre aux désirs de plusieurs par les quelques suggestions suivantes.

1. Il serait bon de faire en tous lieux la plus active propagande en faveur du Congrès. Les journaux, feuilles périodiques, revues pieuses, etc., seraient invités avec instance à annoncer le Congrès, à en expliquer la nature, le but, la préparation universelle et les espérances qu'il permet déjà de concevoir. Messieurs les curés feront bien d'annoncer ce grand événement en chaire à leurs paroissiens, d'en dire toute l'importance et les bienfaits, non seulement pour Montréal, mais pour le pays tout entier. Il serait bon, croyons-nous, de revenir

souvent sur ce sujet et d'engager les fidèles à prier beaucoup pour que le Congrès produise dans toutes les âmes les fruits de vie chrétienne et de piété eucharistique qu'on en attend. Nous enverrons gratuitement à ceux qui le désirent, une prière extraite d'une lettre de Monseigneur l'archevêque de Montréal, que l'on pourrait utilement répandre parmi le peuple, les frais de poste de ces envois restant seuls à la charge des destinataires.

2. Le Comité général invite respectueusement et cordialement chaque paroisse qui le pourra à envoyer à Montréal une délégation spéciale d'hommes qui, par groupes déterminés, bannière en tête, prendront part à la grande procession de clôture. Chaque Comité Diocésain pourrait le plus tôt possible faire connaître et le nombre de ces délégations et la quantité de membres qu'elles comprennent. Il serait urgent de faire bientôt les arrangements nécessaires avec les hôtels de Montréal pour le logement et la pension pendant le Congrès. Toutes les Compagnies de transport à l'Est du Canada, depuis Halifax jusqu'à Détroit, ont accordé à cette occasion le tarif réduit d'un simple billet d'aller, première classe, plus 25 centins. Les Compagnies de l'Ouest et des Etats-Unis ont également promis des réductions notables. Le Comité général fournira volontiers les renseignements dont on aurait besoin pour le voyage.

3. Le Congrès ne sera pas seulement une fête de quelques jours, si magnifique qu'on la puisse espérer. Il doit avoir dans les âmes un effet pratique et durable. Ceux qui y assisteront n'en devront pas perdre le souvenir et la grâce. Mais il faut que ceux qui ne pourront voir ces splendides manifestations, participent aussi aux faveurs qu'elles répandront sur nous. Pour cela, il est nécessaire qu'une prédication assidue du grand mystère de nos autels ravive dans les âmes la foi qui peut s'y être affaiblie. Il faut notamment que la prédication du *Triduum Eucharistique* recommandée par Sa Sainteté Pie X et Nos Seigneurs les évêques ait lieu dans chaque paroisse ; qu'une solennité plus grande soit donnée, cette année, à toutes

les cér
rante-F
moyens
pour no
peler fr
qu'elles
divines
té Dioc
conseill
mander
dante c
messe,
de la p
saurait
avec ur
ferait u
ples so
être, s'i
Nos Se
et des t

4. Il
cèse, ay
faire te
ne doit
Diocés

Mais
si lourc
tion ca
endroit
chés. L
nées de

Nous
seraien
vrons s
les âme
d'avanc

les cérémonies eucharistiques, Fête-Dieu, Processions, Quarante-Heures, etc. ; en un mot, que les fidèles, par tous les moyens possibles, connaissent davantage Celui qui demeure pour nous au Tabernacle. Il n'est pas moins nécessaire d'appeler fréquemment les âmes à la Table sainte. C'est là surtout qu'elles connaîtront, qu'elles goûteront l'abondance des grâces divines contenues dans l'Eucharistie. S'il est loisible au Comité Diocésain de s'employer à ce ministère, nous osons le lui conseiller fortement. Peut être pourra-t-il, au moins, le recommander instamment à messieurs les curés. La diffusion abondante de feuillets, tracts, opuscules sur la présence réelle, la messe, la communion fréquente, aidera singulièrement l'œuvre de la prédication. Si l'on dispose de quelques ressources, on ne saurait les employer à des fins plus excellentes. Nous pensons, avec un grand nombre, qu'une lettre épiscopale sur le Congrès ferait un bien immense dans chaque diocèse. De beaux exemples sont donnés déjà. Les Comités Diocésains pourraient peut-être, s'il y a lieu, solliciter respectueusement cette faveur de Nos Seigneurs les évêques. Leur travail auprès des pasteurs et des fidèles serait alors beaucoup plus facile et plus efficace.

4. Il a semblé à Mgr l'archevêque de Montréal que son diocèse, ayant l'honneur d'avoir le Congrès chez lui, devait en faire tous les frais, et suivant ses directions, le Comité général ne doit demander directement aucun secours aux Comités Diocésains.

Mais on a compris que l'organisation projetée entraîne de si lourdes charges et intéresse si hautement toute la population catholique de notre pays, que l'on nous a fait de plusieurs endroits des offres bienveillantes qui nous ont vivement touchés. Les journaux nous ont appris les souscriptions spontanées de plusieurs prélats des Etats-Unis.

Nous avons donc pensé que des souscriptions volontaires seraient bien vues partout. Sans les solliciter, nous les recevrons avec bonheur comme témoignage du zèle inspiré à toutes les âmes pour le succès de nos grandes fêtes eucharistiques ; d'avance, nous en exprimons notre très vive reconnaissance à

Nos Seigneurs les archevêques et évêques, aux Comités Diocésains et aux fidèles qui voudront prêter à ces solennités que nous préparons leur généreux concours.

Agrérez, révérends et chers messieurs, l'hommage de notre profonde vénération et de notre humble dévouement.

A. PELLETIER, S. S. S.,
Secrétaire-général.

ITINERAIRE DE LA VISITE PASTORALE

MAI. — 16, lundi,	Pointes-aux-Trembles.
17, mardi,	Sainte-Claire, Tétraultville.
18, mercredi,	Longue-Pointe.
19, jeudi,	Notre-Dame-des-Victoires, Parc-Termi
23, lundi,	L'Assomption. [nal.
24, mardi,	Saint-Sulpice.
25, mercredi,	Repentigny.
26, jeudi,	Saint-Paul-l'Ermite.
27, vendredi,	Lachenaie.
30, lundi,	Saint-Janvier.
31, mardi,	Sainte-Anne-des-Plaines.
JUIN. — 1, mercredi,	Sainte-Sophie.
2, jeudi,	Saint-Hippolyte.
3, vendredi,	Saint-Jérôme.
5, dimanche,	Saint-Sauveur.
6, lundi,	Sainte-Adèle.
8, mercredi,	Sainte-Lucie.
9, jeudi,	Sainte-Marguerite.
10, vendredi,	Sainte-Thérèse.
12, dimanche,	Terrebonne.
18, samedi,	Vaucluse.
25, samedi,	Bordeaux.
25, samedi,	Sault-au-Récollet.
26, dimanche,	Rivière-des-Prairies.
17, lundi,	Saint-Léonard-de-Port-Maurice.



dont r
tent a
annon
Nagué
février
a rend
vient.
cée de
les all
Bienh
gnifiqu
On
fort in
gue. A
extrai
C'es
nonça
bra la
Dans l
les jeu
dence
présid
L'A
du po
par un
de l'a
qu'on
Au fo
tistes, re
main ga
Une nué

A L'ACADEMIE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE

EES fêtes religieuses en l'honneur du Bienheureux Jean Eudes qui se sont célébrées en août dernier à la maison provinciale des Sœurs du Bon-Pasteur, et dont nous avons parlé ici même (No du 25 octobre), se répètent alternativement dans chaque maison de l'ordre. On annonce pour avril un triduum à la prison de Montréal. Naguère ce fut le tour de Lorette, et aux premiers jours de février (6, 7 et 8) le pensionnat Saint-Louis-de-Gonzague a rendu au Vénéré Père de ses directrices l'hommage qui convient. De la sorte, l'année de béatification—elle est commencée depuis le 25 avril 1909 — sera heureusement remplie par les alleluia et les vivat des filles aussi bien que des fils du Bienheureux Eudes, cet autre Jean qui fut lui aussi, si magnifiquement, l'ami du Cœur de Jésus.

On a bien voulu nous adresser un compte rendu complet et fort intéressant des fêtes de février à Saint-Louis-de-Gonzague. A notre grand regret, nous n'en pouvons donner qu'un extrait, l'espace nous étant strictement mesuré.

C'est le Père Dagnaud, provincial des Eudistes, qui pronça les allocutions aux messes du matin. Mgr Racicot célébra la messe du 3e jour (fête du Cœur de Marie — 8 février). Dans l'après-midi du 7 et dans celle du 8, il y eut *séance* par les jeunes filles du pensionnat, le premier jour sous la présidence de M. le chanoine Lepailleur, le deuxième jour sous la présidence de Mgr l'archevêque.

L'Apothéose du Bienheureux Jean Eudes, tel est le titre du poème lyrique qu'annonçait le programme, avec paroles par un auteur inconnu et musique d'après les grands maîtres de l'art allemand et français. Nous citons le compte rendu qu'on nous a communiqué :

Au fond de la scène, un tableau, dû au pinceau d'une de nos meilleures artistes, représente le Bienheureux, le regard fixé sur la sainte Vierge, qui de la main gauche indique son divin Fils occupant la partie supérieure de la toile. Une nuée de jeunes filles en blanc occupe la scène, les unes assises aux pia-

nos, les autres appuyées sur leurs violoncelles, celles-ci armées de violons, la plupart rangées en bel ordre, une feuille à la main. Tenue simple, sans prétention, le ton des enfants de bonne famille ! — La pièce s'ouvre par un récitatif relevé par une musique de belle allure. La terre demande au ciel la béatification du Vénérable Père Eudes. Et aussitôt un chœur d'anges soutenu par tous les instruments unit sa voix et sa prière aux supplications qui viennent de la terre. Par moments, un ange à la voix sonore et douce chante seul dans la cour céleste ; ses frères timidement d'abord, puis résolument se joignent à lui ; et, dans des envolées superbes, la musique revêt ces prières de toutes les splendeurs et de toutes les richesses de l'harmonie. Les récitatifs ramènent une mesure plus paisible et plus calme, reposent de la fuge des chœurs et préparent aux enthousiasmes qui vont suivre. L'oratorio se déroule ainsi pendant près d'une heure, l'orchestre et le chant toujours à la hauteur du sujet. Les jeunes artistes, infatigables et maîtresses de leur jeu, dans le feu des sentiments qu'elles expriment, tiennent l'auditoire sous le charme de la grandeur et de la beauté de la représentation.

Bref, ceux qui ont entendu ces jolies choses en ont parlé avec ravissement. Sous la coupe du vers alerte et spirituel plusieurs ont reconnu le poète. Les jeunes pensionnaires ont été dignes de leurs "anciennes" et leur joie très vive faisait bon à voir. Heureuse jeunesse ! Si elle savait toujours ce qu'on lui veut de bien et ce que parfois l'on souffre pour elle ! Mais Jean Eudes a emporté son secret au ciel.

CHRONIQUE DU CONGRES

LE PROGRAMME DES TRAVAUX ET L'OPINION DES ÉVÊQUES. — Nos lecteurs ont pu voir quel est dans ses grandes lignes (*La Semaine* — 28 février) le riche et substantiel programme élaboré par les soins du Comité que préside M. le chanoine Gauthier. Ils ne seront pas surpris d'apprendre que les hommes les mieux placés pour juger de sa valeur et de son opportunité l'apprécient hautement. Déjà, Mgr l'évêque de Namur nous avait dit sa satisfaction. Bien que cela amène forcément quelques répétitions dans les délibérations des divers Congrès qui se succèdent tantôt sur un point tantôt sur un autre du monde catholique, il convient — nous disait-il lors de son passage à Montréal — que, pour le bien du pays ou de la localité, chaque Congrès fasse porter ses étu-

des su
insiste
rités c
d'aille
parlen
de Va
présid
jet) e
qu'on
il en
être r
son c
M. le
de no
Après
ajoute
que l'
souha

Co
lettre
se po
d'ente
Meyer
d'Alle
Père
celui
annon
viend
partic
naires
culte
que".
les no
si pré
absolu
intére
des C

des sur la doctrine générale du dogme eucharistique, quitte à insister dans quelques travaux sur les coutumes et particularités qui intéressent la contrée où se tient le Congrès. Ainsi d'ailleurs en fût-il à Metz, à Londres et à Cologne, pour ne parler que des plus récents Congrès. — Mgr Emard, évêque de Valleyfield, au sujet de ce projet d'études, écrivait à notre président : " Le moins qu'on en puisse dire c'est qu'il (ce projet) est aussi élevé, aussi étendu et à peu près aussi complet qu'on puisse le désirer. Si l'exécution répond à la conception, il en résultera une véritable *medulla eucharistica* qui pourra être regardée comme le chef-d'œuvre du genre. . . . " — De son côté, Mgr Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, écrivait à M. le chanoine Gauthier : " Vous voulez bien me demander de noter les suggestions que m'inspire votre programme. Après l'avoir lu, je dois vous déclarer que je ne vois rien à ajouter ni à retoucher. Vous avez tout prévu. Je n'ai donc que l'agréable devoir de vous offrir mes félicitations et mes souhaits de succès ".

CONTRIBUTIONS AUX TRAVAUX DU CONGRÈS.—D'après une lettre de Mgr Heylen, le président du Comité Permanent, il se pourrait que nous eussions à Montréal la bonne fortune d'entendre M. l'abbé Thellier de Poncheville et M. l'abbé Meyers, tous deux excellents orateurs, l'un de France, l'autre d'Allemagne. On a aussi d'autre part mentionné les noms du Père Janvier, le célèbre orateur de Notre-Dame de Paris, et celui de M. François Veuillot, de l'*Univers*. Mgr Heylen annonce qu'une vingtaine de membres du Comité Permanent viendront probablement au Congrès de Montréal.—Une lettre particulière nous annonce que le Père Gillant, des Missionnaires d'Afrique, se chargera d'une communication sur " le culte eucharistique dans les premiers siècles de l'Église d'Afrique ". Le Révérend Père écrit lui-même qu'il pourra utiliser les notes de Mgr l'archevêque de Carthage et les documents si précieux du célèbre Père Delattre. Ce serait là un travail absolument original, et, on peut le croire, particulièrement intéressant.—M. le Dr Boissarie, l'illustre président du Bureau des Constatations médicales à Lourdes, écrit à un jeune méde-

cin canadien de ses amis, qu'il sera heureux de lui communiquer des documents sur les miracles de Lourdes. L'on sait que grand nombre de miracles s'opèrent à Lourdes au passage du Saint-Sacrement, quand se fait la procession aux pieds de la basilique du Rosaire et de la Grotte de Massabielle. Nul doute que venant d'une telle autorité, cette communication n'ait lieu de nous édifier superbement. — Enfin, il s'est répété, ces dernières semaines, que les anciens élèves canadiens du Père Lépicié à Rome insistaient auprès de leur distingué professeur pour qu'il nous apporte à Montréal l'appoint de sa haute science et de son beau talent. Inutile d'ajouter que ce serait encore là, pour le succès du Congrès, une rare bonne fortune.

LES DAMES ET LES ARCHITECTES DE MONTRÉAL. — Nous réunissons à dessein sous cette rubrique deux nouvelles qui vont bien ensemble. Les dames catholiques de Montréal, celles de langue française et celles de langue anglaise, s'occupent avec un zèle digne de tous les éloges à organiser des comités de couture, où seront préparés les linges d'autels et les ornements sacrés dont nous aurons besoin pour les milliers de messes qui seront dites tous les jours dans notre ville à l'occasion du Congrès. Cette pensée, délicate autant que pieuse, fait honneur à l'esprit de foi et au zèle éclairé de ces dames. Elles se montrent les dignes sœurs de nos Bourgeois et de nos Mance, de nos d'Youville et de nos Verchères. — De leur côté, nos architectes montréalais ont décidé, sous la présidence de M. le curé Bélanger, de se former en comité, et de préparer les plans de la décoration des rues où passera la grande procession du 11 septembre. Ce ne sera pas l'œuvre de tel ou tel, mais l'œuvre commun des architectes de Montréal. — L'art et l'élégance rivalisent ainsi, pour nos motifs de décorations comme pour nos autels, pour nos arcs de triomphe comme pour nos aubes, nos surplis et nos dentelles ; ce sera donc par l'union et par l'harmonie de tous les talents et de toutes les capacités que nous travaillerons au triomphe de Jésus-Hostie. Vraiment, tout permet de l'espérer, nous aurons un beau Congrès !

LE



qu'un l
à recev
regrett
pense c
que le
naires
confrér
pulaire
temps
sister l
ordina
Carmel
frérie,
ches, c
Carmel



tice W
dignes
M. J
écoles c
années.
La p
Patrick
cement
catholic
Galles.
dont en

LE SCAPULAIRE DE NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL

LA diminution, toujours de plus en plus sensible, des inscriptions demandées au Carmel, donne lieu de craindre qu'un bon nombre de prêtres, ou négligent d'inviter les fidèles à recevoir le scapulaire de Notre-Dame, ce qui serait bien regrettable, ou donnent une trop grande extension à une dispense dont ils ont sans doute entendu parler. Il est très vrai que le Saint-Siège a dispensé certains religieux ou missionnaires de l'obligation de faire inscrire, sur le registre de la confrérie, les noms des fidèles auxquels ils ont imposé le scapulaire ; mais ce sont là des *privileges particuliers* pour les temps où les pays de missions, et ces privilèges laissent subsister l'obligation, pour tout prêtre qui, dans les conditions ordinaires, impose le scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel, d'inscrire les noms des personnes reçues dans la confrérie, et d'envoyer ces noms à l'un des centres les plus proches, c'est-à-dire, dans l'espèce, au plus proche monastère du Carmel, pour y être inscrits au registre de la confrérie.

LES ECOLES CATHOLIQUES EN ANGLETERRE

A Lewisham, pendant l'inauguration d'un bazar au profit de la construction d'une église et d'une école, M. Justice Walton a prononcé un discours qui renferme des passages dignes d'attention.

M. Justice Walton a signalé notamment l'augmentation des écoles catholiques en Angleterre pendant les cent dernières années.

La première école catholique, attachée à l'église de Saint-Patrick, fut construite à Soho. Il n'y avait alors, au commencement du siècle passé, que dix écoles attachées aux églises catholiques dans toute l'Angleterre, y compris les pays de Galles. Après 50 ans, vers 1851, on trouve déjà 311 écoles, dont en 1862 neuf sont subventionnées par l'État. Cet accrois-

sement monte toujours ; et vers 1906 plus de 1,070 écoles catholiques élémentaires sont répandues sur le même territoire.

M. Walton a exposé aussi combien les catholiques du pays se sont intéressés à l'œuvre de fondation des écoles. Il en résulte que la contribution présente quelque chose comme 5,000,000 livres sterlings (1,250,000,000 francs).

Même si on prétendait qu'un but si noble devrait susciter des offrandes encore plus considérables, néanmoins il faut reconnaître que les catholiques anglais ont rempli en bons citoyens leurs devoirs envers leurs compatriotes appartenant à la même religion et que cela leur reviendra un jour au centuple.

(Correspondance de Rome).

APOSTOLAT DE LA PRIERE

Intention générale pour le mois de mars 1910
approuvée et bénie par Pie X

LA LUTTE CONTRE LE SOCIALISME

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier pour que, s'aimant les uns les autres, les chrétiens fassent rapidement régner dans la société la justice et la charité selon l'Évangile.

Résolution apostolique : Je me donnerai aux œuvres sociales franchement catholiques.

AUX PRIÈRES

Sœur Sainte-Marie du Sacré-Cœur, née Mary-Elizabeth Lee Boland, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Sœur Marie-Joseph Saint-Germain, des Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général de Montréal, décédée à Montréal.

Sœur Marie de Saint-Evariste Lauzon, religieuse converse, des Religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur, décédée à Parc-Laval.

Sœur Marie-Hilda, née Sophie Sels, professe de chœur, des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, décédée à Portland, Orégon.